

P1102

Paysage d'importance cantonale : Massif du Moléson et Teysachaux

ETAT DE COORDINATION

Coordination réglée

THÈME RATTACHÉ

Paysage

COMMUNES SUR LESQUELLES S'IM- PLANTE LE PROJET

Bas-Intyamont

Bulle

Châtel-St-Denis

Gruyères

Haut-Intyamont

Le Pâquier

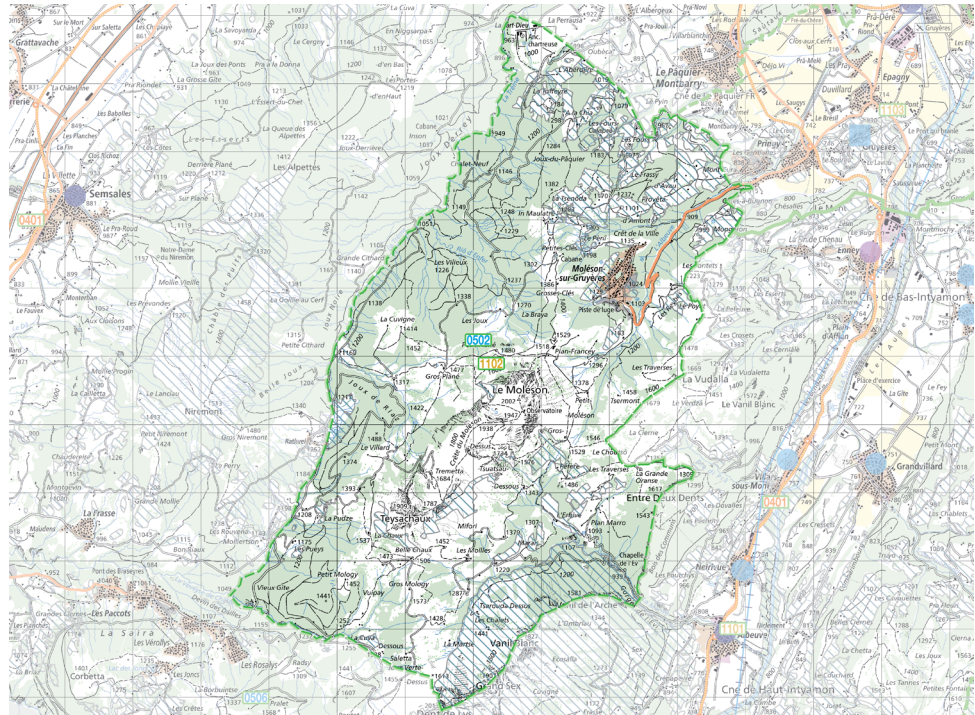
Semsales

AUTRES INSTANCES CONCERNÉES

ARG

Association de com-
munes Mobul

ACV



Paysage d'importance cantonale

Milieu naturel inventorié et périmètre inscrit à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Identification des IFP: voir thème PAYSAGE.

Ville d'importance nationale

Petite ville et bourg d'importance nationale

9999 9999 Urbanisation / Projet urbain et énergie

9999 9999 Transports / Gare et axe ferroviaire

9999 Espace rural et naturel

9999 9999 Environnement / Décharge

Village urbanisé d'importance nationale/régionale

Village d'importance nationale/régionale/local

1. Description du projet

Le paysage Massif du Moléson et Teysachaux est un paysage d'importance cantonale (PIC).

2. Justification de la localisation

La silhouette caractéristique que dessine le sommet du Moléson (2002 m) dans le paysage préalpin est un symbole paysager et patrimonial pour le canton de Fribourg. Visible depuis les cantons voisins, elle se découpe à l'extrémité septentrionale d'une ligne de crêtes axée nord-sud, entre le sommet de Teysachaux et le sommet de Moléson. Les vues panoramiques sur l'ensemble du territoire cantonal et au-delà contribuent à la singularité de ce paysage de montagne largement fréquenté et façonné par les activités humaines.

Des milieux vivants abondants, façonnés par l'économie alpestre

Modelé par l'économie alpestre, le périmètre est composé de vastes pâturages, qui alternent avec des massifs forestiers, des arbres isolés et des zones rocheuses aux caractéristiques géologiques et géomorphologiques variées. Cette mosaïque de milieux de vie offre une grande diversité paysagère et une richesse faunistique et floristique alpine considérable. Par ailleurs, le périmètre est relativement dépourvu de pollution lumineuse et sonore.

Un patrimoine typique intégré au paysage

La présence dispersée de chalets d'alpage, recouverts pour la plupart de tavillons, de même que les annexes typiques liées à la transformation de produits du terroir et aux activités d'estivage dans l'ordonnement paysager contribue à souligner son importance patrimoniale. En effet, ces activités alpestres ont contribué à forger le paysage typique et singulier des Préalpes fribourgeoises tel que les populations en font l'expérience et constituent par conséquent l'un des caractères de ce paysage. Les objets du patrimoine religieux de même que les murs en pierres sèches viennent rappeler la dimension historique de l'intégration des activités humaines dans le milieu montagnard.

Un lieu de délasserement et d'appréciation du paysage fribourgeois

Sa position centrale et privilégiée dans le canton de Fribourg de même que sa popularité en font un des massifs préalpins les plus fréquentés. L'édification d'installations de remontées mécaniques et du village de vacances de Moléson-sur-Gruyères a densifié la présence de populations pratiquant des activités touristiques et de loisir sur le périmètre, été comme hiver. Les accès au massif, variés et denses, et la complémentarité de ce site avec le Château de Gruyères et son village en font un lieu privilégié pour les activités de délasserement.

3. Objectifs spécifiques

Préserver et valoriser les milieux naturels du site

Le site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et valoriser. La présence d'une réserve de biodiversité ainsi que le maillage des différents milieux naturels contribuent à la qualité de ce paysage. Les secteurs de nature sauvage doivent être maintenus, en veillant à la quiétude de ces lieux et au maintien de leur obscurité nocturne.

Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre

Il est primordial de maintenir et de mettre en valeur les alpages par un entretien et une rénovation des bâtiments adaptés au paysage alpestre. L'aménagement de nouveaux accès et la réfection des accès existants doivent garantir une intégration adéquate à l'ensemble paysager. Enfin, il convient de veiller à une exploitation raisonnée des surfaces qui composent le périmètre, en accordant une attention particulière aux surfaces à haute valeur écologique. Le maillage des structures boisées, qui ponctue également les espaces agricoles ouverts, devra être préservé, renouvelé et renforcé tant en plaine qu'en zone alpestre.

Mettre en valeur le patrimoine sacré

Le patrimoine sacré est une composante importante de ce paysage. Les nombreuses croix et chapelles, ainsi que la Chartreuse de la Part-Dieu, méritent d'être préservées et valorisées.

Garantir un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères

Le développement des activités touristiques doit respecter les caractéristiques naturelles et patrimoniales qui font la qualité de ce paysage et le rendent attractif. De même, la gestion des différents usagers doit être améliorée pour permettre une meilleure cohabitation entre les différentes activités et les processus naturels. Il convient d'encourager et de favoriser la sensibilisation des usagers aux valeurs naturelles, patrimoniales et paysagères du site. L'accès en transports publics doit être développé et encouragé.

